

RPI Relevant-  
Sandrans

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE**  
**du 11 / 10 / 2016**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : L. VELLAY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
<b>Directeurs des écoles du RPI :</b> L.CALAMARTE V. MOLES Président : V.MOLES	X X		
Maires : M. OLLAGNIER (SANDRANS) Mme CURNILLON (RELEVANT)		X X	
Conseiller municipal : M. JOSSERMOZ (SANDRANS) Mme THOMASSON (SANDRANS) Mme VERCHERAT(RELEVANT) Mme VINTER (SANDRANS)	X X X X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
C. FANGET	X		
I. VEYRAND	X		
B.RIVET	X		
<b>D.D.E.N : M. FARGEOT</b> <b>M. RENOUD-GRAPPIN</b>	X X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. WALTER (PS-MS)	X		
M. DUCROT (GS-CP)	X		
Mme JOUVE (CE1-CE2)	X		
Mme AGNES (CM1-CM2)	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M. CHEVROT		X	
Médecin scolaire : Dr MARDUEL		X	
Médecin de PMI : Dr BLONDEL		X	
ATSEM : Mme CLERC Mme LUQUET		X X	
AVS : Mme MURO	X		
Représentant périscolaire : M. VINTER	X		

Procès-verbal établi le 18 / 10 / 2016

Le président,  
V. MOLES  
Signature

Le secrétaire,  
L. CALAMARTE  
Signature

Heure de début : 20h

Vincent Moles remercie les personnes présentes.

## **I – Réunion des deux Conseils d'Ecole**

L'article D411-3 du code de l'éducation impose que chaque école ait son propre conseil d'école, mais permet, si chaque conseil est d'accord, de n'en former qu'un seul après un vote. A l'unanimité, chaque membre de chaque conseil a voté la réunion des deux conseils d'école en un seul. Ce vote devra encore être validé par M. le Directeur Académique.

## **II- Règlement scolaire**

Comme l'an dernier, la Charte de la laïcité à l'Ecole a été annexée au règlement intérieur. Deux modifications ont été apportées (passages surlignés sur le règlement).:

- Ajout des horaires de départ des bus le mercredis midi ;
- Les familles doivent prévenir dans la journée l'absence de l'enfant par téléphone.

Le règlement scolaire est adopté, à l'unanimité, par les membres du conseil d'école.

## **III –Rentrée 2016**

### **Effectifs et répartitions pour la rentrée de septembre :**

#### **Ecole de Sandrans**

Niveau	2016/2017
PS	12 + 1 en janvier
MS	13
<b>Total de classe</b>	<b>25 + 1 en janvier</b>
GS	7
CP	11
<b>Total de classe</b>	<b>18</b>
<b>Effectif total</b>	<b>43 + 1 en janvier</b>

#### **Ecole de Relevant**

Niveau	2016/2017
CE 1	14
CE 2	8
<b>Total de classe</b>	<b>22</b>
CM 1	8
CM 2	21
<b>Total de classe</b>	<b>29</b>
<b>Effectif total</b>	<b>51</b>

Le RPI fonctionne sur 4 classes et compte actuellement 94 élèves (95 en janvier), effectif en légère hausse.

M. Moles travaille de nouveau à temps plein.

Les deux directeurs sont désormais déchargés une fois par mois par M. Gavillon.

De nouveaux programmes aux cycles 2 et 3 sont entrés en vigueur à la rentrée 2016.

Le cycle 2 concerne désormais le CP, CE1 et CE2, tandis que le cycle 3 concerne les CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Les enseignants ont présenté les nouveaux programmes lors des réunions de rentrée.

Les récréations à Relevant ont lieu le matin pendant 25 minutes sauf le mercredi (20 minutes).

Les récréations à Sandrans ont lieu le matin, d'une durée de 30 minutes.

Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration et sera présenté lors du dernier conseil d'école.

#### **IV – Dispositif « plus de maîtres que de classes »**

Mme RIVET intervient au sein du RPI et remplace Mme MATHIEU dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes », dispositif reconduit pour les trois prochaines années. Elle intervient également au sein du regroupement pédagogique de Saint-Nizier-le-Désert/Châtenay/Le Plantay. Ces interventions sont toujours axées sur le domaine de la langue. Selon les projets et les besoins de chaque classe, son emploi du temps est établi, tout en donnant la priorité au cycle 2.

Les DDEN interrogent les enseignants sur l'efficacité du dispositif. L'efficacité du projet est difficilement quantifiable mais les enseignants notent une amélioration globale dans le domaine de la langue.

#### **V – Avenants aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Les APC visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école.

Pour les élèves de l'école de Sandrans, les APC, assurées par Mme Fanget et M.Calamarte sont organisées les lundis, les mardis et jeudis, les après-midis de 15h30 à 16h15.

Pour les élèves de l'école de Relevant, les APC sont assurées par Mme Veyrand (le mardi et jeudi de 15h25 à 16h30) et M. Moles (le mardi et vendredi de 15h25 à 16h30).

#### **VI – Plan Particulier de Mise en Sûreté**

Le PPMS est élaboré sous le pilotage des directeurs d'école. C'est un document qui est actualisé pour présenter toutes les garanties d'opérationnalité, en cas de risque majeur (origine météorologique, chimique ou humaine). Chaque école a un référent de gendarmerie.

Les signaux sont les suivants :

- A Relevant : corne de brume pour les origines météorologiques et chimiques, sifflet pour les origines humaines.
- A Sandrans : 1 coup de sifflet long pour les origines météorologiques et chimiques, 3 coups de sifflets longs pour les origines humaines

3 exercices sont prévus durant l'année scolaire. Le premier exercice (risque d'origine humaine) a eu lieu le mardi 13 septembre à Sandrans et le lundi 19 septembre à Relevant.

Deux simulations incendie sont également réalisées durant l'année.

#### **VII - Actions éducatives**

- Le prêt de livres fonctionne de la GS au CM2. A Relevant, le « bibliobus » vient deux fois dans l'année
- L'apprentissage de l'anglais se pratique à partir de la MS.
- Les journées inter écoles sont importantes en ce qui concerne notre objectif éducatif car elles offrent l'occasion d'entraide entre grands et petits, le respect de l'autre dû à la différence d'âge entre les enfants.
  - ✘ Une première à Sandrans autour d'une journée de Noël aura lieu fin décembre.
  - ✘ Une deuxième fin juin 2016 à Relevant afin de permettre aux futurs élèves qui iront en CE1 de faire connaissance avec leur future enseignante et de se

familiariser avec les locaux. Cela permettra aussi de répéter ensemble les chants communs aux deux écoles en prévision de la fête de fin d'année.

#### - Education

Comme l'an dernier, la classe des GS-CP a eu une intervention de la Communauté de Communes sur le tri des déchets (apprentissage du tri et sensibilisation) par Mme Berger (salariée Chalaronne centre). Cette animation a débouché sur une randonnée le lundi 26 septembre, pendant laquelle nous avons pu ramasser quelques déchets.

Comme chaque année, la Communauté de Communes finance pour chaque école un intervenant extérieur. Les élèves bénéficient tous les mercredis d'un intervenant musique, Gilles Basquin, à raison de 30 minutes pour les PS-MS et de 45 minutes par semaine pour les classes de GS-CP et CM1-CM2. Les CE1/CE2 bénéficient quant à eux de l'intervention d'Ophélie Lamazouère, intervenante EPS.

Conseil école/collège : M Moles participe au conseil école/collège visant à mener des actions favorisant le rapprochement entre CM2 et 6èmes. Avec les changements de cycle cette année, ces actions sont d'autant plus pertinentes. Pour cette année, les actions menées sont les suivantes :

- 2 journées de formation avec les professeurs de français et maths des collèges de Châtillon et Villars afin des définir des programmations de cycle.
- 2 conseils de maîtres spécifiques avec les professeurs de collèges pour prolonger les 2 journées de formation.
- Un projet de rencontre avec une classe de 6<sup>ème</sup> sur le thème de la langue orale et écrite en cours d'élaboration.

Les CM2 devraient participer courant mars 2017 à l'APER. (Attestation de Première Education à la Route)

#### - Sorties scolaires

Les CE1/CE2 participeront à une chorale inter écoles intitulée « A pleine voix ».

Le projet natation est en bonne voie. Ce projet reviendrait à 2800 euros pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 : 800 euros de transport et 1000 euros hors taxe.

Il s'agirait d'une séquence de 10 séances qui se déroulerait les mercredis, du 5 avril au 21 juin 2017.

Le représentant des parents d'élèves interroge la mairie quant à une possibilité d'une participation financière des mairies. Les conseillers transmettront les demandes.

### **VIII - Comptes-rendus financiers des coopératives scolaires**

M. Moles présente les comptes-rendus de l'année scolaire 2015-2016.

### **IX - Bilan des demandes précédentes et nouvelles demandes**

A Relevant, les enseignants n'ont pas eu à demander une ligne de budget supplémentaire pour acheter de nouveaux manuels. La salle informatique et l'ancienne salle de cantine sont utilisées occasionnellement. Le budget restant va permettre d'acheter du matériel divers type sport ou musique.

#### Nouvelles demandes :

- Serait-il possible de fournir à M. Moles la clé donnant sur le couloir d'entrée du logement locatif afin que sa classe bénéficie d'une seconde sortie de secours ? L'utilisation de cette clé ne se ferait que dans des situations exceptionnelles (sortie de secours usuelle bloquée)

A Sandrans, quatre tablettes ont été achetées. Les vélos seront commandés pendant les vacances de la Toussaint. L'école remercie la Mairie pour cet investissement. Concernant le nouvel ordinateur de direction qui avait la fiche Ethernet défectueuse, les enseignants s'étonnent que la réparation par le constructeur soit très mauvaise. Les problèmes subsistent... Les enseignants ont alors décidé d'acheter un boîtier WIFI sous les conseils de M. Walter. Ce boîtier est allumé en dehors des horaires de classe.

Des odeurs désagréables de cigarette ont été constatées le lundi 17 octobre 2016 dans la salle des fêtes, qui n'a donc pas pu être utilisée. Les enseignants regrettent ce désagrément. Le problème sera évoqué en mairie pour trouver une solution à ce problème récurrent.

#### Nouvelles demandes :

- Mme Charveriat a fait un don d'un tricycle de qualité. Serait-il possible que M. Palisse adapte le véhicule à une utilisation sécurisée en retirant l'attelage métallique ?
- Serait-il possible de repeindre le tracé de la cour ?
- Serait-il possible d'actualiser le planning d'utilisation de la salle des fêtes ?

### **X – Questions diverses**

Existe-t-il une évaluation concernant la réforme du rythme scolaire ? (fatigue, bilan des TAP...)

Nous n'avons pas d'information concernant une éventuelle évaluation.

M. Renoud-Grappin précise que les nouvelles demandes d'aménagement d'emploi du temps où le vendredi après-midi est libre ne seraient bientôt plus acceptées.

A Relevant, serait-il possible d'installer de nouveaux emplacements vélos car les emplacements actuels sont également utilisés par les collégiens ? Serait-il possible de les positionner ailleurs ?

La question sera posée au conseil municipal de Relevant.

Pourquoi les blousons sont entreposés par terre à la cantine scolaire de Relevant ?

Les porte-manteaux existent dans les vestiaires mais sont trop haut.

L'emplacement où les élèves posent les blousons est propre.

Concernant la liaison école/collège, les projets menés en français sont-ils imposés dans ce domaine où est-il possible de mener des projets dans d'autres matières ?

M. Moles travaille avec Mme Stillkrauth sur des projets prolongeant les projets du dispositif « plus de maître que de classes ». Il est tout à fait possible d'envisager des actions dans d'autres domaines, ce que font d'ailleurs d'autres enseignants du secteur de collège (anglais, EPS, sciences).

Serait-il possible que l'association périscolaire participe à la journée de Noël pendant le temps scolaire, par exemple en organisant l'arrivée du père Noël en calèche ?

Toute proposition incluant les partenaires de l'école sera entendue. Une réunion entre tous les partenaires est envisageable pour organiser au mieux cette journée.

La mairie rappelle que des enfants viennent attendre le bus le matin. Les parents sont responsables de leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient amenés à l'école.

Un certain nombre de parents ont appelé la société « Planche » se plaignant au sujet de quelques incivilités avec une conductrice de bus. Le problème sera réglé en interne.

Heure de fin : 21h40